



Grille en vigueur depuis le 1er janvier 2020 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
9	2 516 € → 4 111 €	1 997 € → 3 263 €	24 ans 6 mois

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	1 an 6 mois	601	511	2 515,54 €	1 996,58 €	
2e	3 ans	641	541	2 663,23 €	2 113,80 €	+117,22 €
3e	3 ans	690	578	2 845,37 €	2 258,36 €	+144,56 €
4e	3 ans	742	618	3 042,28 €	2 414,65 €	+156,29 €
5e	3 ans 6 mois	797	660	3 249,04 €	2 578,76 €	+164,11 €
6e	3 ans 6 mois	862	710	3 495,18 €	2 774,12 €	+195,36 €
7e	3 ans 6 mois	929	760	3 741,32 €	2 969,47 €	+195,35 €
8e	3 ans 6 mois	979	798	3 928,38 €	3 117,95 €	+148,48 €
9e	fin de grille	1027	835	4 110,52 €	3 262,51 €	+144,56 €

En résumé : du 1er au 9e échelon, le net estimé passe de 1 997 € à 3 263 €, soit 1 266 € de plus en 24 ans 6 mois.

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Pour entrer dans ce grade

- Par avancement depuis le grade de directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2e catégorie

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.